

**AXE 5:
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) DES INTERVENANTS**

Fiche Action N°6 Tutorat nouvel agent	
<i>Référent (personne ou institution) : Christelle SAUMUR – Responsable du Pôle PAH CCAS de Châtelleraut</i>	
Constat du diagnostic	Besoin d'accompagner les nouveaux agents dans le métier d'AVS tant sur le savoir-être que le savoir-faire du fait de recrudescence de jeunes professionnels. Améliorer l'attractivité du service et diminuer le turn-over des effectifs du SAD.
Objectif opérationnel (ou spécifique)	Réussir au mieux l'intégration des nouveaux agents. Transmettre les valeurs du SAD. Valider le savoir-faire et le savoir-être du nouvel agent.
Description de l'action	Prise en charge du nouvel agent par un tuteur sur une période de 5 jours. Organiser les tutorats avec les agents formés en amont. Debriefing en fin de tutorat. Mise en place d'une démarche d'amélioration continue par le partage de pratiques professionnelles.
Identification des acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Service Ressources Humaines (formation tutorat) - CNFPT - Responsables de secteur du SAD - Auxiliaires de Vie Sociale du SAD
Moyens nécessaires	Humains : Mobilisation des AVS en poste, des responsables de secteur et des nouveaux agents Financiers : contenus dans l'enveloppe octroyée
Calendrier prévisionnel	2025
Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action	<p><u>Indicateurs de mise en œuvre</u> Formation des agents identifiés au tutorat</p> <p><u>Indicateurs de résultat (impact)</u> Nombre de tutorat mis en place et durée de ces derniers. Nombre d'agents tutorés présents sur le service l'année N+1</p>
Points de vigilance Bonnes pratiques à promouvoir	Assurer l'accompagnement des professionnels sur cette nouvelle activité. Respecter la règle du volontariat des AVS.